

Environnement
Programmes sociaux

Institutions démocratiques
Services publics

Droits collectifs
Outils de développement
économique



LE 19 OCTOBRE 2015

POUR EN FINIR AVEC HARPER

DEPUIS 2006 qu'ils sévissent à Ottawa, les conservateurs de Stephen Harper transforment morceau par morceau ce qui permet une meilleure qualité de vie d'un océan à l'autre : l'environnement, les programmes sociaux, les institutions démocratiques, les services publics, les droits collectifs, les outils de développement économique. Les conservateurs écrasent tout sur leur chemin pour réaliser leur idéal : un puissant État canadien érigé sur des valeurs religieuses, mais non solidaires, valorisant la militarisation plutôt que des interventions pacifistes, et un développement économique qui engendre des inégalités et qui est principalement centré sur le pétrole, avec des conséquences dévastatrices sur l'environnement. **IL FAUT STOPPER HARPER!**



UNE RÉGRESSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

La vision du développement économique du premier ministre Harper est surtout basée sur l'exploitation des sables bitumineux, d'où est tiré le pétrole qui a la réputation d'être le plus sale sur la planète! Mais, depuis qu'il a accédé au pouvoir, pas moins de 500 000 emplois du secteur manufacturier ont disparu, surtout au Québec et en Ontario, en raison principalement de son obsession pétrolière qui a fait grimper le dollar canadien, jusqu'à tout récemment.

En misant surtout sur la production du pétrole, les conservateurs ont soumis les économies canadienne et québécoise à la pression du cours du baril du brut. Plusieurs études ont démontré le lien entre la montée des cours du pétrole, la hausse du dollar canadien et le déclin du secteur manufacturier. Sans compter les torts considérables causés à notre environnement et aux communautés vivant à proximité des sites d'exploitation, en particulier les Autochtones.

DES ÉCARTS DE REVENUS QUI SE CREUSENT

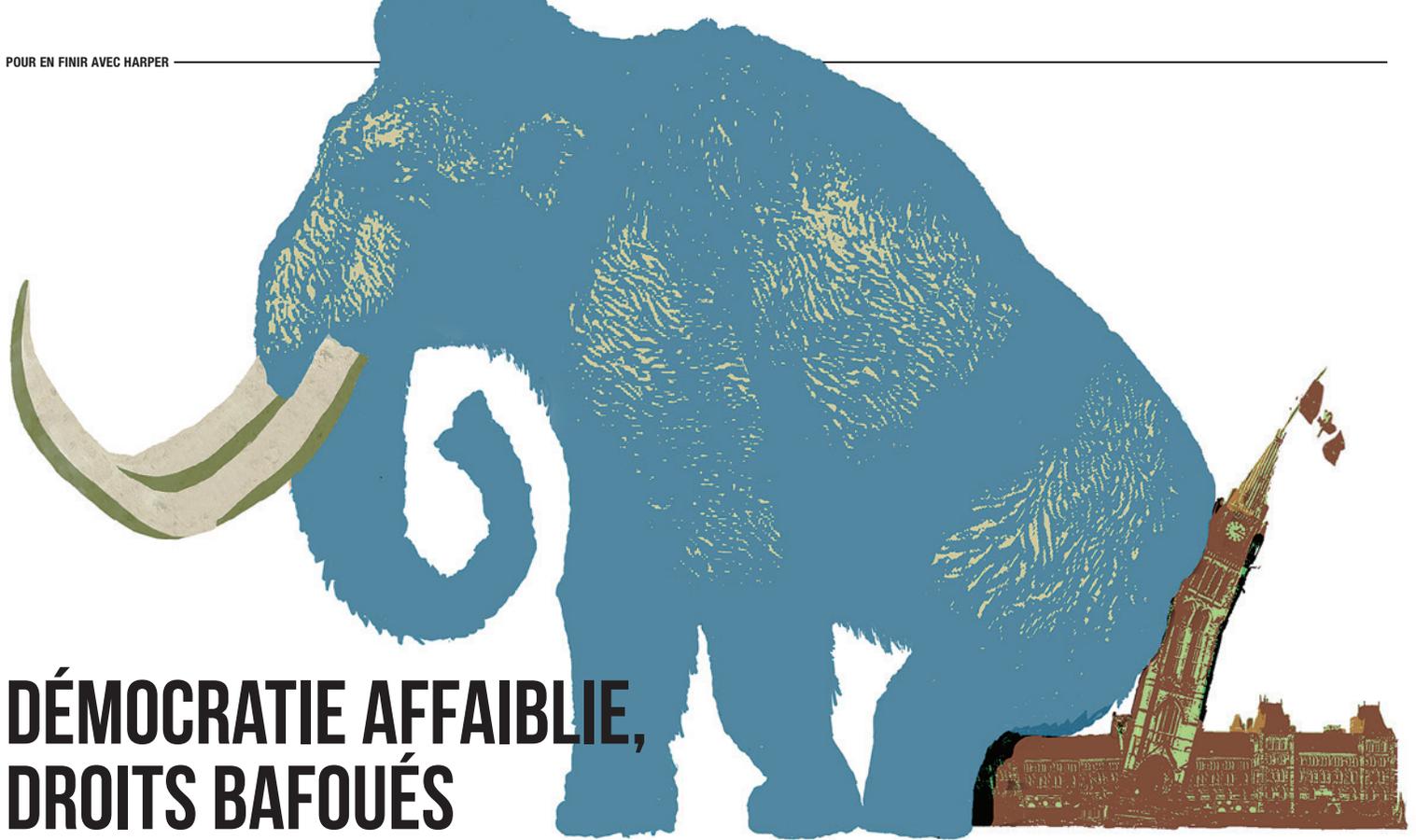
Les pertes d'emplois associées aux politiques du gouvernement Harper ont eu un impact considérable sur les écarts de revenus qui n'ont cessé de se creuser. Les conservateurs ont mis en œuvre une série de mesures qui nuisent aux classes moyennes et populaires et qui favorisent les plus riches et les entreprises :

- Diminution du taux d'imposition des profits des sociétés, qui est passé de 22 % en 2007, à 15 % en 2013, soit l'un des plus faibles de tous les pays industrialisés. Ainsi, à chaque baisse de 1,5 % de cet impôt, le fédéral se prive de 7,5 milliards de dollars ;
- Réforme du régime d'assurance-emploi, qui cible particulièrement les travailleuses et les travailleurs saisonniers et qui fragilise les régions ;

- Réforme du régime de pension de la sécurité de la vieillesse, entre autres par le report de l'âge de la retraite à 67 ans dès 2017, qui appauvrira les personnes âgées et qui occasionnera un transfert des dépenses du fédéral vers les provinces qui devront suppléer ce manque à gagner, notamment avec le programme d'aide sociale ;
- Réduction du taux de croissance des transferts fédéraux en santé à partir de 2017 qui privera le Québec de 7 milliards de dollars sur une période de 10 ans ;
- Décisions qui nuisent aux familles et aux démunis : abolition du programme des garderies, disparition du Conseil national du bien-être social, refus de lutter contre la pauvreté ;
- Introduction de la mesure de fractionnement de revenus pour les couples avec enfants. Cette mesure d'allègement fiscal, qui coûte quelque 2,2 milliards de dollars, ne profitera qu'à 15 % des ménages canadiens. Elle procurera un gain fiscal aux familles dont l'un des conjoints n'est pas actif sur le marché du travail et fera en sorte que plus de 7000 personnes, essentiellement des femmes, pourraient décider de ne plus travailler. Le fractionnement des revenus bénéficie davantage aux provinces plus riches ayant des écarts de revenus plus grands et des tables d'impôts moins progressives : les économies réalisées par les familles seront en moyenne de 896 \$ au Québec, de 1424 \$ en Ontario et de 1714 \$ en Alberta.

UN DÉSÉQUILIBRE FISCAL QUI NUIT AU QUÉBEC

Avec les surplus budgétaires d'Ottawa, acquis entre autres sur le dos des provinces en raison des réformes du gouvernement conservateur, on assiste à une disparité croissante entre les revenus des provinces et ceux du fédéral. Les spécialistes évaluent que les surplus fédéraux s'établiront à plus de 110 milliards de dollars d'ici 20 ans, alors que les déficits cumulatifs des provinces seront de 172 milliards! Le gouvernement Harper refuse de mieux répartir la richesse au Canada en transférant une partie de ses ressources excédentaires aux provinces qui doivent pourtant faire face à des dépenses croissantes de leurs services sociaux.



DÉMOCRATIE AFFAIBLIE, DROITS BAFOUÉS

Au cours de ses années au pouvoir, le gouvernement Harper a, sans relâche, discrédité les institutions démocratiques canadiennes dans le but de renforcer son autorité. Il a aussi supprimé ou considérablement diminué les subventions destinées aux organismes de défense des droits et libertés – droits des femmes et des Autochtones –, aux groupes écologistes et aux mouvements de coopération internationale. Il tente aussi d'affaiblir les syndicats. Ce faisant, il s'en prend directement à celles et à ceux qui se dressent contre ses politiques et son projet de société régressif. Il tient à avoir les coudées franches.

Les conservateurs ont régulièrement invoqué la clause de confidentialité, prévue à la Loi sur l'accès à l'information, sous prétexte de « secrets ministériels » ou de « raisons de sécurité », pour imposer leurs politiques sans les soumettre à la Chambre des communes. Ils ont aussi fortement abusé de bâillons et de projets de loi mammoths pour forcer l'adoption de leurs priorités d'action. Devant les médias, la censure et le contrôle de l'information sont devenus monnaie courante à Ottawa.

À la fin de 2010, les conservateurs ont décidé de supprimer la version détaillée du questionnaire du recensement de 2011, sans avoir consulté les experts. Il a ainsi éliminé des questions sur les migrations, l'emploi, l'éducation, l'habitat, etc. Or, les résultats du recensement sont essentiels afin de prendre des décisions éclairées touchant les services publics, les programmes sociaux, des subventions, etc. Ils permettent aussi

aux scientifiques et au public de documenter les conditions socioéconomiques de la population afin d'identifier de nouvelles problématiques, d'appuyer des revendications ou de suivre l'évolution de dynamiques collectives et individuelles. Comme l'affirmait le philosophe Francis Bacon « le savoir, c'est le pouvoir » et l'abandon du formulaire long obligatoire n'est qu'une autre tactique de Harper pour désarmer ses opposants et gouverner de façon idéologique.

Dernièrement, le gouvernement Harper a déposé le projet de loi C-51, une loi répressive qui vise à mettre en place un vaste système intégré de collectes d'information, d'enquêtes, d'arrestations préventives et d'interventions qui pourraient même être contraires à la Charte canadienne des droits et libertés. Est-ce le prélude à la création d'une police politique et à l'accroissement des pratiques de profilage politique, sous prétexte d'une « sécurité nationale » ?

RADIO-CANADA / CBC

NOTRE DIFFUSEUR PUBLIC DÉMANTELÉ

L'avenir de notre diffuseur et producteur public, Radio-Canada/CBC, sera au cœur de la prochaine élection fédérale. Au cours des dernières années et sans aucune consultation publique, le gouvernement Harper n'a cessé de diminuer les ressources de la société d'État, ébranlant à chaque fois sa capacité de remplir son mandat, dont celui de l'information dans toutes les régions :

- Suppression de 1300 postes partout au Canada ;
- Diminution de la durée des bulletins d'information régionaux de 60 à 30 minutes ;
- Sous-financement constant : les crédits du fédéral pour Radio-Canada/CBC n'atteignent que 60 % de leur valeur de 1990 ;
- Diminution de la rémunération des employé-es par la hausse de leur participation au régime de retraite qui passera de 40 % à 43,3 %, puis à 46,6 % le 1^{er} juillet 2016, et à 50 % le 1^{er} juillet 2017. C'est plus de 18 millions de dollars en trois ans qui sont pris dans les poches du personnel.

UN ANTISYNDICALISME DANGEREUX POUR LA SOCIÉTÉ

Au Québec et au Canada, les travailleuses et les travailleurs se sont regroupés dans des syndicats pour améliorer leurs conditions de travail et de vie et pour se faire respecter. Ce faisant, ils ont permis à une classe moyenne d'émerger et de prendre une part active aux développements des communautés dans toutes les régions, entre autres par l'obtention de salaires décentes. Avec de meilleurs revenus et des conditions de travail bonifiées, ils ont ainsi élargi les droits sociaux, dont se loger convenablement et accéder à des études postsecondaires, etc.



Au-delà de la négociation de leurs propres conditions de travail, les syndicats ont aussi donné une voix aux travailleuses et aux travailleurs. Par leur action, ils ont largement contribué à redistribuer la richesse en militant pour l'obtention de normes minimales (salaire minimum, vacances, semaine de 40 heures, etc.) et de politiques sociales qui profitent à toute la population : des programmes sociaux (pension de vieillesse, assurance-emploi), des services de santé, de services sociaux et d'éducation accessibles, des politiques familiales, etc. Les syndicats se dressent ainsi devant les visées des conservateurs de réduire les protections sociales et de renforcer davantage le pouvoir des entreprises. C'est pourquoi les conservateurs s'en prennent aux organisations syndicales.

DES ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS

Les conservateurs plaident que les syndicats devraient limiter leur action à la négociation collective. Pourtant, ils n'hésitent pas à leur nier le droit de négocier en adoptant des lois matraques pour forcer le retour au travail lors de conflits (Postes Canada, Air Canada, Canadien Pacifique) et ils refusent toujours d'adopter des dispositions anti-briseurs de grève, favorisant ainsi outrancièrement le rapport de force patronal. En outre, alors que se déroulent actuellement les pourparlers pour le renouvellement des conventions collectives des employé-es de l'État fédéral, dont les quelque 7500 agents correctionnels (UCCO-SACC-CSN), le ministre des Finances Joe Oliver prévoit dans le dernier budget une récupération de 900 millions de dollars dans leurs congés de maladie accumulés en 2015!

De plus, le gouvernement Harper s'inspire du mouvement antisyndical dominant aux États-Unis pour présenter des projets de loi qui restreignent le droit de se syndiquer en cherchant à nuire aux tentatives des travailleuses et des travailleurs d'améliorer leur sort par la syndicalisation. Il tente aussi d'affaiblir les syndicats, nuisant ainsi à la vie démocratique au Québec et au Canada. Ce faisant, il veut museler les groupes les mieux organisés pour qu'ils ne puissent plus s'opposer efficacement à ses plans.

LE PROJET DE LOI C-377

veut exiger que les syndicats rendent publiques toutes leurs dépenses de plus de 5000 \$ et la ventilation détaillée de toutes celles qui correspondraient à des activités non reliées à la négociation des conditions de travail avec les employeurs. Dans la foulée des lois antisyndicales américaines, les conservateurs souhaitent que les syndicats distinguent les sommes dépensées pour



la négociation collective et celles en appui aux luttes sociales, comme la mobilisation contre la réforme de l'assurance-emploi et celle menée au Québec contre les politiques d'austérité qui visent les emplois et les services du secteur public.

La CSN rend déjà publics sur son site Internet ses états financiers et ses prévisions budgétaires votés par son congrès. Néanmoins, elle estime qu'il s'agit d'une tentative pour discréditer les syndicats, notamment sur le plan des revendications sociales, pour bureaucratiser leur fonctionnement, et donner des armes supplémentaires aux patrons pour qu'ils connaissent le portrait financier des syndicats avant d'entreprendre une négociation.

C-377 crée une situation de deux poids deux mesures, puisque les organisations patronales, les associations professionnelles et les organismes de charité, comme l'Institut économique de Montréal (!), ne seraient pas soumis au projet de loi.

LE PROJET DE LOI C-525, adopté en avril 2014, cherche à poser des obstacles supplémentaires à la syndicalisation tout en facilitant davantage la désyndicalisation. Lors du dépôt d'une nouvelle accréditation syndicale sous juridiction du Code canadien du travail, **C-525** veut forcer les travailleuses et les travailleurs concernés à voter à scrutin secret, malgré le fait qu'ils aient majoritairement signé des cartes d'adhésion syndicale. Nous savons tous que le processus de syndicalisation se déroule le plus souvent en secret pour éviter des représailles de patrons qui n'acceptent pas la venue d'un syndicat dans leurs entreprises. Or, dès le moment où ils apprendraient la volonté de leurs employé-es de se syndiquer, soit lors du dépôt des cartes d'adhésion, ils disposeraient d'un délai prolongé pour les menacer de représailles ou pour embaucher de nouveaux employé-es dans le but de diminuer la majorité exprimée de celles et de ceux qui souhaitent se syndiquer pour travailler plus dignement.

DES PROJETS DE LOI MAMMOUTHS

ont aussi été déposés par les conservateurs pour éviter les règles démocratiques qui exigent un processus de consultation. Il en va ainsi de **C-4**, adopté en 2013, qui ne compte pas moins de 308 pages! Il comporte plusieurs dispositions antisyndicales, dont une réduction des clauses touchant la santé et la sécurité du travail, dans le Code canadien du travail, des restrictions au droit de grève, des modifications aux règles d'arbitrage, etc.

UCCO-SACC-CSN

DOUBLEMENT FRAPPÉS

Le syndicat des 7500 agents correctionnels du Canada a fortement goûté à la médecine des conservateurs, en tant que citoyennes et citoyens et comme syndiqué-es :

- Compressions de 355 millions de dollars dans les centres de détention ;
- Coupes dans les programmes de réhabilitation des détenu-es ;
- Refus d'adopter une loi imposant une prise d'échantillon de sang automatique lorsqu'un agent est exposé au sang d'un détenu ;
- Amendement au Code du travail pour changer la définition de « danger ». Pour que des agents refusent une affectation, il ne suffit plus qu'il y ait un « danger potentiel », il doit y avoir maintenant un « danger imminent » ;
- Adoption de **C-4** qui limite la capacité du syndicat à trouver un mécanisme de règlement en cas d'impasse dans les négociations.

ENVIRONNEMENT : UN BILAN HONTEUX



Le bilan du gouvernement Harper est catastrophique sur le plan environnemental. En devenant le seul pays à se retirer du protocole de Kyoto, il a fait rejaillir la honte sur le Canada. Preuve que la question environnementale ne figure aucunement dans les priorités des conservateurs, le dernier budget fédéral, qui s'étale sur 518 pages, ne mentionne jamais les changements climatiques. Ce budget constituera la plateforme électorale du Parti conservateur...

En vertu de l'accord de Copenhague, le Canada s'est pourtant engagé à limiter sa production de gaz à effet de serre (GES) à 612 mégatonnes d'ici 2020, une réduction de 17 % de son taux de 2005. Cependant, Environnement Canada prévoit que le secteur du pétrole et du gaz produira environ 200 mégatonnes de GES en 2020, soit 27 mégatonnes de plus qu'en 2012 ! Le gouvernement coupe dans les programmes sociaux, mais comme on le voit, il défend les intérêts de l'industrie pétrolière, en particulier ceux de l'Ouest canadien et des sables bitumineux, financés généreusement par les deniers publics à raison de 1,4 milliard de dollars par année... Avec les projets qu'il appuie, Stephen Harper cherche en outre à faire du Québec la porte de sortie du pétrole sale des sables bitumineux.

UNE FEUILLE DE ROUTE ENTACHÉE

- Abolition de quelque 300 postes, principalement de scientifiques, sur un total de 775 employé-es au ministère de l'Environnement : un véritable bâillonnement de la recherche en science de l'environnement ;
- Retrait de la protection des cours d'eau : des 2,5 millions de lacs et de rivières protégés, il en reste 159 qui le sont conformément aux lois fédérales. Ce démantèlement est-il recherché pour favoriser davantage l'exploitation du pétrole partout au Canada ?
- Adoption d'une loi omnibus pour modifier substantiellement celle sur la protection des eaux navigables (C-45) et celle sur les processus d'évaluation environnementale de grands projets (C-48), mettant ainsi en danger la protection de la faune et de la flore marines, malgré tous les avis scientifiques contraires ;
- Licenciement de plus de 2000 scientifiques travaillant pour le gouvernement fédéral ;
- Annulation de 492 études d'impact environnemental concernant plusieurs projets industriels, notamment ceux reliés à l'extraction des ressources naturelles ;
- Fermeture des stations de lutte contre les déversements pétroliers au nord de la Colombie-Britannique ;
- Fermeture du Laboratoire de recherche atmosphérique en environnement polaire (PEARL), spécialisé dans la mesure de l'ozone dans l'Arctique ;
- Fermeture de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère.



SCÈNE INTERNATIONALE : LE GÂCHIS

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, le Canada a un bilan honteux sur la scène internationale. Le Canada :

- **EST LE SEUL PAYS** à s'être retiré du protocole de Kyoto;
- **A ÉTÉ LE DERNIER** à résister à la signature de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones;
- **EST L'UN DES SEULS** à s'opposer à la reconnaissance de la Palestine comme État observateur non membre à l'ONU et cherche à réduire au silence les organisations solidaires de la Palestine;
- **A TOTALEMENT PERVERTI** l'aide internationale en cessant de soutenir le travail d'ONG qui œuvrent depuis des décennies en solidarité internationale avec des organisations dans les pays en développement, afin de financer des projets de minières canadiennes et de certains groupes religieux;
- **A RÉDUIT** de 319 millions de dollars l'aide publique au développement qui a atteint un creux historique sous les conservateurs;
- **A MIS FIN** à son rôle de maintien de la paix;
- **A MULTIPLIÉ** les accords de libre-échange et les protections des investissements, en particulier avec des pays qui ne respectent pas les droits de la personne, comme la Colombie, le Honduras et la Chine;
- **A ÉCHOUÉ** à obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

LA LOI ÉLECTORALE FÉDÉRALE EN BREF

La campagne de la CSN respecte la Loi électorale fédérale. Celle-ci s'applique à compter du déclenchement officiel de la campagne électorale dès lors qu'il est question d'empêcher ou de favoriser l'élection d'un candidat ou d'un parti. C'est aussi le cas si on veut défendre une position ou une question associée à un parti ou à un candidat, comme la réforme de l'assurance-emploi.

Les documents qui servent à cette campagne s'adressent essentiellement aux membres de la CSN. Il est permis de les utiliser avec le grand public jusqu'au début de la campagne électorale. Lorsqu'elle sera déclenchée, ils ne pourront plus être utilisés dans des activités publiques sinon ils seront comptabilisés comme une dépense électorale. Ils devront donc aussi être retirés des sites Web.

Après le déclenchement de la campagne, la loi permet de prendre une position en instance et de la communiquer aux membres, mais non au grand public.

Toutefois, pendant la période de la campagne électorale, la loi permet :

- la diffusion d'éditoriaux, de débats, de discours, de nouvelles, d'entrevues, de chroniques, de commentaires ou de lettres;
- l'envoi de documents directement aux membres du syndicat;
- l'utilisation d'Internet par un individu de façon personnelle;
- une lettre ouverte dans les médias;
- les entrevues aux médias;
- les dépenses de publicité électorale de moins de 500 \$ pour toute la période électorale;
- les activités bénévoles.



UN APPEL À L'ACTION POUR BATTRE HARPER ET SA BANDE

Comme toutes les organisations progressistes du Québec et du Canada, la CSN est à l'œuvre pour chasser Harper du pouvoir. Le rôle des militantes et des militants syndicaux est déterminant dans cette campagne qui se poursuivra jusqu'aux élections.

D'ici là, il faut partager avec le plus grand nombre, dont nos membres, les raisons pour lesquelles il faut battre les conservateurs de Stephen Harper, lors des élections le 19 octobre prochain. D'autant que les politiques conservatrices trouvent un écho au Québec, où les libéraux de Philippe Couillard calquent leurs actions sur elles.



DES ASSEMBLÉES

Les syndicats sont invités à tenir des assemblées pour expliquer à leurs membres les enjeux de cette élection et pour partager le bilan du mandat des conservateurs. Des présentations Powerpoint et des documents, dont la dernière édition de *Perspectives CSN* qui contient un dossier complet sur le sujet, seront disponibles. Communiquez avec le conseil central de la CSN de votre région pour faire appel à une personne-ressource pour vos assemblées locales. Mobilisez les membres de vos syndicats, de vos familles et vos ami-es à participer aux activités organisées par votre conseil central ou par d'autres organisations progressistes. Le bilan des conservateurs doit être connu et partagé!

IMPLIQUEZ-VOUS!

Dans plusieurs circonscriptions, les conservateurs ont de réelles chances d'être élus, c'est pourquoi la CSN encourage ses membres et ses salarié-es à s'impliquer activement auprès du parti qui a le plus de chance de les battre. Il s'agit bien sûr d'une décision personnelle, mais qui peut faire toute la différence dans certaines régions!

CHERSTEPHEN.CA

Consultez et faites connaître le site de la coalition Pas de démocratie sans voix, dont est membre la CSN, qui contient des informations pertinentes sur le bilan et le projet des conservateurs.

#BYEHARPER